

Procès-verbal de la **14^e Assemblée Générale Annuelle (AGA)** de
Pêche Sportive du Réservoir Baskatong Inc.

**Tenue à la Salle JEAN-GUY PRÉVOST de Grand-Remous
le 28 avril 2012 à 13 :30**

Présents : Jean-Guy Roy, Angèle Doré-Papineau, Michel Leboeuf, Olivier Cameron Trudel MRNF Maniwaki, Harold Ericksen Lieutenant Chef de Service MRNF Maniwaki, François Langevin de Langevin Grondin / CA Inc., Sylvie Lalonde, Yvan Lachaîne

Plus 7 personnes du public, pour un total de 15 personnes.

1. Ouverture de la réunion par le président :

M. Michel Leboeuf ouvre la réunion à 13 :30 en remerciant les membres de leur présence.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

M. Leboeuf fait la lecture de l'ordre du jour et demande d'ajouter un point 10 à Varia :
- Carte (graphique) des lieux d'ensemencement;
- Hommage à Monsieur Lachaîne.

L'ordre du jour avec l'ajout est proposé par Monsieur Pierre Després, secondé par Monique Lachapelle. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès verbal de l'AGA du 30 avril 2011 :

Le procès verbal de l'AGA 2011 est adopté tel que présenté, proposé par Pierre Nolet, secondé par Mireille Leboeuf. Adopté à l'unanimité.

4. Présentation et adoption du rapport financier 2011 :

La présentation des états financiers est faite par François Langevin de la Firme Langevin Grondin / CA Inc. Il fait la lecture et état des points importants du rapport financier.

Il mentionne que la santé financière de Pêche Sportive du Réservoir Baskatong Inc. est excellente et que la gestion administrative est très satisfaisante.

Monsieur Leboeuf explique un peu la baisse de la clientèle et des ventes des autorisations de pêcher par la nouvelle réglementation sur la longueur des poissons. Monsieur Langevin explique que le léger déficit est dû au coût relié à l'impression des règles et de la documentation remise aux pêcheurs suite à ce changement de réglementation. N'eut été de la nouvelle réglementation, l'organisme aurait fait un profit malgré la baisse des ventes des autorisations de pêcher.

Les états financiers sont acceptés tels que présentés. Proposé par Mireille Leboeuf, appuyé par Pierre Després du public. Adopté à l'unanimité.

5. Résumé des activités de l'année 2011 – Yvan Lachaine directeur général :

Autorisations de pêcher vendues;

14 422 autorisations de pêcher ont été vendues au cours de l'année 2011 pour des revenus de 271 766 \$ comparativement 15 028 en 2010, pour des revenus de 288 922 \$, soit une diminution de revenus de 17 156 \$ dû principalement aux 3 facteurs suivants; la nouvelle réglementation, la situation économique qui ne s'améliore pas et la parité de notre dollar avec les États-Unis.

Frai, ensemencement et pisciculture;

Lors de la récolte des œufs nous avons obtenu 4,5 millions d'œufs, nous avons un permis pour 5 millions, pour un taux d'éclosion de 73% qui est meilleur que les années passées.

Nous avons ensemencé 3 016 000 larves et 988 alevins pour un grand total de 3 017 088 comparativement à 2 300 000 larves et 1 668 alevins pour un total de 2 301 668, c'est 715 420 de plus que l'an dernier. C'est notre meilleure année, car en 2009 c'est 2 866 035 que nous avons ensemencé, mais de ce nombre 22 000 alevins avait été acheté, c'est donc 2 844 035 que nous avons produit.

Protection et surveillance;

Les assistants à la protection de la faune ont effectué 3 156 d'heures de surveillance comparativement à 2 678 en 2011, c'est 478 heures de plus. Cette année nous avons augmenté les heures de surveillance et atteint nos objectifs.

En 2011, ils ont vérifié 2 997 personnes, 1 260 bateaux et ont émis 51 infractions et 35 avis de 7 jours, c'est plus qu'en 2010 où ils ont vérifié 2 869 personnes et 1 174 bateaux, émis 46 infractions et 32 avis de 7 jours.

Centre d'Interprétation du doré jaune;

Nous avons reçu 975 visiteurs en 2011 comparativement à 944 visiteurs en 2010, soit une augmentation de 3,28 %, l'an dernier nous avons eu 46% d'augmentation. En 2011, nous avons eu plus de groupes et c'est notre 2^e meilleure année, il y en avait eu 1 111 visiteurs en 2006 lors de l'inauguration du Centre.

Par contre, si nous comparons avec le Centre d'interprétation de l'histoire de la protection de la forêt contre le feu de Maniwaki, pour eux ça baisse, alors que pour nous même si l'augmentation est minime, nous recevons plus de visiteurs qu'eux à chaque année. Nous ne pouvons nous comparer au Centre d'interprétation du cerf de Virginie de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau compte-tenu de leur façon de compiler les données.

Monsieur Leboeuf explique que nous étudions la possibilité de faire un accès au lac par sentier, pour aller chercher les gens qui sont tout autour du Baskatong. Pour l'instant ce n'est qu'à titre de projet, mais des démarches sont faites en ce sens.

6. Informations diverses, Yvan Lachaine directeur général :

Ensemencement d'Ouananiche

- L'an passé nous avonsensemencé 10 000 Ouananiches, nous ferons un autreensemencement de 10 000 autres cette année de 1 ½ à 2 pouces vers la mi-mai et après il faut attendre 8 ans pour ne pas provoquer de choc à l'écosystème du doré jaune, car on veut que la pêche au doré demeure l'activité principale du Baskatong.

Pisciculture

- Nous avons mis des filtres neufs, un système de lumières différentes, nous fonctionnons à titre expérimental et nous espérons avoir de meilleurs résultats.

DVD du Centre d'Interprétation du doré jaune

Cette année notre DVD du Centre d'Interprétation sera mis à jour, l'actuel a été fait il y a plusieurs années et certaines informations et façons de faire sont désuètes.

Journée « La Relève » :

Depuis 2 ans que nous organisons une journée d'activités pour les enfants de 6 à 17 ans à l'initiation de la pêche sportive.

Nous recevons un maximum de 40 enfants que nous divisons par groupes de 10 auxquels nous attitrons un animateur, les enfants sont guidés aux travers différentes étapes tout au long de la journée, visite du centre, pêche la truite dans des bassins, apprennent à éviter le poisson, etc...pour recevoir en fin de journée leur permis de pêche valide jusqu'à l'âge de 18 ans.

7. Nomination du vérificateur financier pour l'année 2011 :

Monsieur Jean-Guy Roy propose de nommer la firme Langevin Grondin / CA comme vérificateur financier pour l'année 2012, secondé par Pierre Després. Adopté à l'unanimité.

8. Lieu de la prochaine assemblée générale annuelle :

Monsieur Lachaîne mentionne que la prochaine réunion annuelle aura lieu le 4^e samedi d'avril 2013 à la salle Jean-Guy Prévost.

Quelqu'un du public suggère de peut-être changer la date de l'assemblée pour la faire au mois de mai, il croit qu'il y aurait plus de gens. Plusieurs opinions sont émises à ce sujet. Monsieur Leboeuf explique qu'en mai, plusieurs membres du conseil d'administration sont pris à cause du début de la saison et que ce sujet revient sur la table presque à chaque année et est discuté au conseil d'administration. Il ne croit pas qu'il y ait plus de gens. Monsieur Lachaîne explique que s'il y avait changement de date ce ne serait pas pour tout de suite, car le tout doit passer à la réunion du C.A. et ensuite être apporté à la prochaine réunion générale. D'autres mentionnent que même si la date de la réunion annuelle serait reportée en mai, il n'y aurait pas plus de gens, ils seraient à la pêche et profiteraient sûrement du beau temps.

Le lieu de la prochaine assemblée annuelle à la salle Jean-Guy Prévost est donc proposé par Pierre Nolet, secondé par Madame Monique Lachapelle.

9. Mots des représentants de la conservation, protection et aménagement de la faune (MRNF) et du biologiste :

Harold Ericksen, lieutenant et chef de service du MRNF de Maniwaki explique qu'il n'a pas tous les chiffres des heures de surveillance car ils ont changé de système informatique et qu'il n'a que ceux de l'Outaouais et que l'an prochain il les aura pour les 2 régions.

Il donne les résultats de la surveillance effectuée pour le secteur de l'Outaouais, des interceptions qui ont eu lieu, des infractions données. Il donne des explications sur la loi et certains règlements. Il spécifie le bon travail de notre équipe d'assistants à la protection de la faune et que ceux-ci sont très appréciés du MRNF.

Biologiste :

Monsieur Olivier Cameron Trudel, biologiste à Maniwaki, nous explique certains points concernant la pêche expérimentale. La méthode sera comme par le passé. Le lac Piscatosine sera échantillonné à la fin septembre par les Laurentides et le Réservoir Baskatong du 1^{er} au 5 octobre par l'Outaouais.

Il mentionne qu'il y aura le recensement des pêches l'année prochaine en 2013, que notre aide est très appréciée par le MRNF.

Il explique que le projet expérimental du suivi des alevins, le rapport est révisé et nous devrions recevoir un suivi par Mme Julie Deschêne du MRNF de Gatineau.

Monsieur Lachaine explique que le projet d'étude sur la survie des poissonsensemencés n'a pas donné de résultats. Des larves avaient été teintées et devaient ensuite y avoir une recapture pour évaluer la survie, ça se déroulait au Lac Georges mais celle-ci n'a pas été bonne. Ils repêchaient de tout sauf le doré jaune.

Olivier Cameron explique qu'ils ne savent pas si c'est la méthode d'échantillonnage qui n'est pas adéquate et que des spécialistes vont se pencher sur la question et voir si cela vaut la peine de poursuivre l'étude.

Monsieur Lachaine mentionne que lors du dernier recensement la pression de la pêche avait augmentée et le taux de réussite aussi. Nous croyons donc qu'il y a un impact direct avec l'ensemencement.

Monsieur Lachaine a expliqué la technique qui avait été utilisée pour teindre l'oreille interne des larves, qui avaient trempée dans un produit pendant quelques heures. Certaines méthodes avaient été pensées, mais ne peuvent fonctionner pour toutes sortes de raisons.

Olivier répond à certaines de nos questions par rapport au fait d'aller porter dans la Baie Philomène les dorés cannibales qui sont enlevés des bassins à chaque jour, le MRNF n'a pas d'objection, il croit même que c'est une bonne idée. Ça prendrait un permis d'ensemencement à cet effet. À la question d'Olivier Trudel au sujet du temps de l'année, M. Lachaine spécifie que ce serait au printemps et il donne quelques explications aux gens du public comment les gens de la pisciculture détermine que ce sont des cannibales, la nourriture qui leur est donnée est rouge, le ventre est rouge, quand c'est un cannibale (qui a mangé un autre doré), le ventre est noir.

Monsieur Leboeuf explique qu'il a vu une publicité au Lac St-Jean ou il est affiché « Limite de prise de 10 dorés Aucune limite de longueur », il croit que c'est une concurrence déloyale.

Olivier donne son opinion de biologiste et mentionne que c'est tout à notre honneur d'avoir suivi le plan de gestion du doré jaune. Il mentionne que nous devrions être fiers de suivre ces mesures et que dans quelques années nous devrions voir les répercussions positives de ces mesures. Il mentionne avoir entendu que la pêche d'hiver sur le Baskatong avait été très bonne.

Les gens du public et du conseil d'administration sont tous d'avis que cela va nuire à la vente des autorisations de pêcher ainsi qu'aux pourvoies et à l'ensemble des commerces du secteur. Monsieur Leboeuf explique que nous ne pourrions pas tenir 5 ou 6 ans comme cela, avec cette concurrence déloyale, les clients vont aller ailleurs. Ce qu'ils veulent c'est leur trophée lorsqu'ils pêchent. Nous ne sommes pas en désaccord avec la nouvelle réglementation, en autant que celle-ci soit appliquée partout pour tout le monde ce qui n'est pas le cas et nous cause préjudice.

Olivier mentionne que nous voulons pousser le système pour des raisons économiques. Il explique qu'il a vu la résolution de l'Association des Pourvoies du Baskatong et notre résolution d'appui pour la déréglementation. Il explique que l'Outaouais n'a pas le pouvoir de décider pour les autres régions et que c'est aussi un débat politique. Il mentionne qu'il reçoit notre message, qu'il va le transmettre mais que la décision se prend à Québec.

Monsieur Roy mentionne qu'il a lu un sondage des lecteurs dans la dernière édition de la Revue Chasse et Pêche et que 77 % des gens étaient satisfaits de la nouvelle réglementation.

10. Varia :

Madame Monique Lachapelle du public émet une suggestion, elle mentionne qu'elle aimerait bien avoir sur un carte ou graphique les lieux des ensemencements sur le Baskatong. Le tout est pris en note et nous verrons ce que nous pouvons faire à ce sujet. Monsieur Lachaine explique que nous avons des contacts avec Track Maps.

Hommage à Monsieur Yvan Lachaine :

Monsieur Leboeuf explique que Monsieur Yvan Lachaine quitte ses fonctions de directeur général à l'AFC le 31 mai prochain, après 6 ans de loyaux services. Il souligne son bon travail et lui remet une lithographie représentant un paysage avec un loup en guise de cadeau de remerciement pour son implication ainsi qu'une gerbe de fleurs à son épouse. S'en est suivi un vin et fromage pour toutes les personnes présentes à l'assemblée.

Monsieur Leboeuf a présenté celle qui deviendra la nouvelle directrice générale Madame Sylvie Lalonde, l'adjointe actuelle et prendra officiellement ses fonctions le 1^{er} juin 2012.

11. Tirages de prix de présence :

2 Autorisations de pêcher pour la saison (familiale) qui donnent droit de pêcher sur le Baskatong ont été tirées en guise de prix de présence d'une valeur de 75 \$ pour l'année 2012 / 2013. Les gagnants : Pierre Després et Pierre Nolet, semblaient très heureux de leur prix.

12. Clôture de l'assemblée :

L'Assemblée est levée sur proposition de M. Jean-Guy Roy, appuyé par Mme Angèle Doré-Papineau.

Michel Leboeuf, Président

Yvan Lachaine, Directeur Général